



COMITÉ SOCIAL TERRITORIAL

COMPTE RENDU de la réunion du Comité Social Territorial du Mardi 19 mars 2024

Le dix neuf mars deux mille vingt-quatre, à neuf heures, le Comité Social Territorial de PLUVIGNER s'est réuni à la mairie de PLUVIGNER sous la présidence de Madame Diane HINGRAY, Maire de PLUVIGNER.

ETAIENT PRESENTS :

En qualité de représentants des élus :

Diane HINGRAY
Sylvie OLLIVIER
Aurélie RIO
Patricia LE BOULAIRE
Luiguy AJAX.

En qualité de représentants du personnel :

Marine LEGRAND
Jessica RIVALLIN
Sophie VERNIER
Edith LE NEDELLEC
Benjamin LE GAL

Christelle RIO
Sophie CHEVILLER
Jérôme LE GARFF

Assistaient également à la réunion :

Bonaventure MENEUX, Directeur général des services
Yann LE GALLIC, Responsable Ressources Humaines
Emilie LE REGUER, assistante de prévention.
Jérôme LE MEUR, Directeur des Services Techniques

Absents excusés :

Fabien LE PALLEC - Viviane LE GOUEFF

Présentation de l'ordre du jour :

Désignation du secrétaire (représentant de l'autorité territoriale) : Luiguy AJAX

Désignation du secrétaire-adjoint (représentant du personnel) : Jessica RIO

Approbation du compte rendu du CST du 30 novembre 2023

Avis du CST :

Collège Agents : Avis favorable à l'unanimité

Collège élus : Avis favorable à l'unanimité

1. Modification du tableau des emplois et des effectifs

Il convient de modifier la durée hebdomadaire de certains postes afin de prendre en compte l'évolutions des missions de certains agents.

Modification des postes

Intitulé	N° du poste	Ancienne DHS	Nouvelle DHS
Agent.e d'animation	ANIM 6	27h	28.50h
Agent.e d'animation	EJR 21	24h	25h
Agent.e de plonge et d'entretien	REST 8	30.50h	32.50h

Suppression de poste :

Restauration Scolaire	Intitulé	Quotité	Filière	Cat	Grades
REST 7	Aide de cuisine	29.40h	Technique	C	Adjoint technique Adjoint technique Pal 2ème classe Adjoint technique Pal 1ère classe

Hygiène des locaux	Intitulé	Quotité	Filière	Cat	Grades
HYG 10	Agent.e d'entretien et périscolaire	24h	Technique	C	Adjoint technique Adjoint technique Pal 2ème classe Adjoint technique Pal 1ère classe
HYG 15	Agent.e d'entretien du complexe	35h	Technique	C	Adjoint technique Adjoint technique Pal 2ème classe Adjoint technique Pal 1ère classe

Ecole de musique et de danse	Intitulé	Quotité	Filière	Cat	Grades
MUS 4	Musicien-ne intervenant dans les écoles et enseignant.e de formation musicale	18h*	Culturelle	B	Assistant d'enseignement artistique Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe Assistant d'enseignement artistique Pal 1ère classe

Création de poste :

Restaurant scolaire	Intitulé	Quotité	Filière	Cat	Grades
REST 18	Aide de cuisine	33.30h	Technique	C	Adjoint technique Adjoint technique Pal 2ème classe Adjoint technique Pal 1ère classe

Sports et monde associatif	Intitulé	Quotité	Filière	Cat	Grades
SPORT 4	Agent.e d'entretien du complexe	35h	Technique	C	Adjoint technique Adjoint technique Pal 2ème classe Adjoint technique Pal 1ère classe

Ecole de musique et de danse	Intitulé	Quotité	Filière	Cat	Grades
MUS 14	Musicien.ne intervenant dans les écoles et enseignant.e de formation musicale	20h*	Culturelle	B	Assistant d'enseignement artistique Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe Assistant d'enseignement artistique Pal 1ère classe

Réorganisation du service Ressources Humaines :

Modification au 13 juillet 2024 :

Ressources humaines	Intitulé	Quotité	Filière	Cat	Grades
RH 4	Assistant.e Ressources Humaines Responsable de le division hygiène des locaux Assistant.e de prévention	35h	Administratif	C	Adjoint administratif Adjoint administratif Pal 2ème classe Adjoint administratif Pal 1ère classe Rédacteur Rédacteur principal de 2ème classe

Création au 01 juillet 2024 :

Ressources humaines	Intitulé	Quotité	Filière	Cat	Grades
RH 5	Assistant.e Ressources Humaines	35h	Administratif	C	Adjoint administratif Adjoint administratif Pal 2ème classe Adjoint administratif Pal 1ère classe

Suppression au 15 novembre 2024 :

Ressources humaines	Intitulé	Quotité	Filière	Cat	Grades
RH 2	Assistant.e Ressources Humaines Responsable de le division hygiène des locaux	35h	Administratif	C	Adjoint administratif Adjoint administratif Pal 2ème classe Adjoint administratif Pal 1ère classe Rédacteur Rédacteur principal de 2ème classe

Avis du Comité Social Territorial :

Collège Agents : *Avis favorable à l'unanimité*

Collège élus : *Avis favorable à l'unanimité*

2. Bilans des formations 2023 et présentation du plan de formation 2024

Le plan de formation contient l'ensemble des formations organisées pour les agents des différents services de la collectivité.

Ces formations doivent permettre aux agents de développer leurs compétences et d'apporter un meilleur service aux usagers.

Le plan de formation est établi pour une durée d'un an et rassemble l'ensemble des formations souhaitées par les agents. Il revient ensuite aux organismes de formations de valider la participation des agents aux sessions de formations.

Vous trouverez ci-joints :

- Le bilan des formations 2023
- Le plan de formation 2024

Diane HINGRAY précise qu'il est toujours possible de s'inscrire aux formations pour l'année 2024.

Yann LE GALLIC explique que les formations payantes sont celles liées à la sécurité, celles-ci ne sont pas prises en charge par le CNFPT.

Avis du Comité Social Territorial :

Collège Agents : Avis favorable à l'unanimité

Collège élus : Avis favorable à l'unanimité

3. Présentation du Rapport Annuel sur la Santé, la Sécurité et les Conditions de Travail 2023

La collectivité doit établir annuellement un rapport faisant le bilan de la situation générale en matière de santé, de sécurité et des conditions de travail.

Ce rapport est un véritable outil de gestion des ressources humaines qui permet de suivre chaque année l'évolution des accidents du travail et des maladies professionnelles dans chaque collectivité.

Voir le rapport annuel sur la santé, la sécurité et les conditions de travail 2023.

Avis du Comité Social Territorial :

Collège Agents : Avis favorable à l'unanimité

Collège élus : Avis favorable à l'unanimité

4. Taux de promotion 2024

Les collectivités territoriales fixent par délibération le taux de promotion applicable à tous les cadres d'emplois, excepté celui des agents de police municipale.

Ce taux de promotion correspond à un nombre maximal de fonctionnaires pouvant bénéficier d'un avancement de grade.

Il est fixé par l'organe délibérant en fonction des besoins de services.

L'assemblée délibérante ne peut fixer le taux de promotion qu'après avis préalable du Comité Social Territorial.

Grade d'avancement (à l'exception du cadre d'emploi des agents de police municipale)	Nombre de fonctionnaires remplissant les conditions d'avancement de grade (à la date de saisine du CT)	Taux de promotion proposé (en %)	Nombre de fonctionnaires pouvant être promus au grade supérieur (à la date de saisine du CT)	Critères de détermination du taux de promotion (ex : nécessité de service, disponibilité budgétaires, pyramide des âges, nombre de promouvables...)
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	5	100%	5	Valeur professionnelle
Adjoint d'animation principal 2 ^{ème} classe	1	100%	1	Valeur professionnelle

Adjoint d'animation principal 1 ^{ère} classe	1	100%	1	Valeur professionnelle
Adjoint du patrimoine principal 2 ^{ème} classe	1	100%	1	Valeur professionnelle
Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe	1	100%	1	Valeur professionnelle

Avis du Comité Social Territorial :

Collège Agents : Avis favorable à l'unanimité

Collège élus : Avis favorable à l'unanimité

5. Présentation des accidents de service et des maladies professionnelles de la collectivité

Service Enfance/Jeunesse/Restauration

Accident de service

Date : 6 décembre 2023

Heure : 11h40

Horaires de travail le jour de l'accident : 11h00 – 15h00

Circonstances : L'agent coupait du pain, elle tenait le couteau de la main droite et le pain de la main gauche, le couteau a ripé sur l'index gauche de l'agent.

Lésions : Plaie de l'index gauche par lame.

Equipements de protection individuelle portés : Charlotte, blouse, chaussures de sécurité,

Premiers soins : Thomas, un collègue lui a donné les premiers soins : pansement stop sang/compressif pour faire arrêter le saignement. Elle est ensuite allée voir son médecin avec le chef (vers 12h00) qui lui a désinfecté la plaie et a fait un pansement. Elle l'a revu le 8 décembre pour refaire un nouveau pansement.

Nombre de jours d'arrêt : 5 jours

Service Techniques

Un agent a été arrêté du 31 octobre au 10 novembre 2023, suite à une rechute de maladie professionnelle.

Missions de l'agent : Conducteur d'épareuse

Maladie professionnelle

Lésions : Sciatique gauche

Arrêts de travail : du 31 octobre au 24 mars 2024 soit 145 jours

Expertise du Dr LE MEVEL le 15 février 2024 confirmant que les arrêts de travail et les soins sont justifiés et la conséquence directe de la maladie professionnelle déclarée le 27 octobre 2006.

Service Multi 'Accueil

Date : 12 janvier 2024

Heure : 11h00

Horaire de travail le jour de l'accident : 9h30 – 18h30

Circonstances : L'agent a chuté de sa hauteur sur le sol souple du jardin clos du Multi 'Accueil. Présence de 4 enfants au moment du rangement du matériel.

Accident de service

Lésions : douleur à l'épaule droite

Equipements de protection individuelle portés : Néant

Premiers soins :

Nombre de jours d'arrêt : Pas d'arrêt de travail mais des soins du 16 janvier au 12 février 2024

6. Point sur les remarques des différents registres de santé et de sécurité au travail

Registres de santé et de sécurité au travail

Service culturel

Le dimanche 17 décembre 2023 :

« L'agent s'est écrasé le doigt (pouce gauche) dans les portes du bas de la salle Le Borgne. Fatigue de journée ».

Service technique

Le mardi 23 janvier 2024 :

« Chute de l'agent sur le genou droit, sur le carrelage en voulant éviter un fil relié à l'ordinateur. Hématome sur le genou. »

CST de PLUVIGNER

Mardi 19 mars 2024

Service culturel

Le mercredi 24 janvier 2024 :

« Une abonnée a insulté les agents pendant la période d'ouverture au public. "Vous ne servez à rien", "Vous, moins vous en faites, mieux vous vous portez", "c'est du foutage de gueule" "vous êtes des faignants"».

Madame Le maire explique qu'elle a cherché à joindre la personne concernée sans y parvenir. La consigne a été donnée à la médiathèque de ne plus la recevoir tant qu'elle n'aura pas rencontré Madame Le Maire. A ce jour, elle n'a pas retourné ses livres. Madame le Maire ajoute que les agents de la médiathèque avaient déjà rencontré des difficultés avec cette même personne lors de la période COVID.

Service Police municipale

Le lundi 5 février 2024 :

« Lors d'une mission de sécurisation, suite à une explosion d'une maison, en marchant sur les débris, l'agent a ressenti un objet transpercer la semelle de sa chaussure et toucher son pouce du pied droit.".

Service hygiène des locaux

Le vendredi 23 février 2024 :

« Les portes au niveau bureau (classe d'Anne-Marie) et sous le préau restent ouvertes le soir. Nous, les agents, nous les trouvons ouvertes à 7h00. Risque de trouver quelqu'un à l'école, dégradation, insécurité. Le plan Vigipirate n'est pas respecté. »

Jérôme LE MEUR souligne qu'il est passé à plusieurs reprises et qu'il a constaté que toutes les portes ne sont pas toujours fermées. Il en a fait part à la directrice et à l'enseignante concernée. Une représentante du personnel ajoute qu'en période vigipirate, toutes les portes doivent rester fermées.

Madame le Maire indique qu'un rappel sera fait par Madame LE GOUEFF auprès de la directrice sur l'importance de fermer les portes en période vigipirate.

Registre de signalement des actes de violences, de discrimination, de harcèlement moral et sexuel et d'agissements sexistes

Néant

7. Renouvellement de la convention pour l'agent Chargé des fonctions d'Inspection en santé et sécurité au travail (ACFI)

En plus d'avoir un assistant de prévention, chargé de mettre en œuvre les règles de sécurité, chaque collectivité doit détenir un ACFI pour vérifier la mise en place de ces règles de sécurité.

Depuis le 15 mai 2008, la commune délègue la mission d'ACFI au Centre de Gestion du Morbihan.

La présente convention arrive à échéance le 27 mai 2024.

L'ACFI a pour missions :

- ✓ de contrôler les conditions d'application des règles d'hygiène et de sécurité du travail

- ✓ et de proposer à l'autorité territoriale toute mesure qui lui paraît de nature à améliorer l'hygiène et la sécurité du travail et la prévention des risques professionnels.
- ✓ En cas d'urgence, il propose à l'autorité territoriale les mesures immédiates qu'il juge nécessaires
- ✓ Assiste sur demande de la présidente, aux réunions du CST avec une voix consultative
- ✓ Donne un avis sur les règlements et consignes que l'autorité envisage d'adopter en matière d'hygiène et de sécurité.
- ✓ D'intervenir dans la cadre de la résolution d'une situation de désaccord relative à l'exercice du droit de retrait en cas de danger grave et imminent.

La présente convention a pour objet de renouveler cette délégation pour une durée de trois ans.

Le CST doit être consulté sur la convention de l'ACFI.

Avis du Comité Social Territorial :

Collège Agents : Avis favorable à l'unanimité
 Collège élus : Avis favorable à l'unanimité

8. Point d'étape sur les entretiens des services réalisés par Fabien LE PALLEC et Emilie LE REGUER

Fabien LE PALLEC (adjoint au Personnel) et Emilie LE REGUER (assistante de prévention) ont rencontré, dans un 1^{er} temps, l'ensemble des agents par unité de travail puis ensuite les responsables de division pour finir avec les responsables de service.

La restitution des entretiens a débuté le 12 mars dernier avec la responsable du service culturel et va se poursuivre ensuite avec les autres responsables de services ainsi que les responsables de division.

Dans un second temps, un échange sera organisé avec l'ensemble des agents afin d'apporter des réponses aux questions posées lors des entretiens.

Emilie LE REGUER rappelle la démarche et indique qu'un bilan a déjà débuté auprès des responsables de service. Il ajoute que les agents souhaitent à nouveau rencontrer Fabien LE PALLEC.

Bonaventure MENEUX indique que la question va se poser sur la modalité de restitution aux agents car Fabien LE PALLEC est moins disponible qu'auparavant.

Une représentante du personnel propose d'organiser des rencontres à partir de 17h15 en semaine afin de rencontrer Fabien LE PALLEC.

Un représentant du personnel souligne l'intérêt de la démarche qui permet de rapprocher les élus des agents.

9. Présentation des souhaits des agents déposés dans la boîte à idées

- **GARDERIE BIEUZY :**

Actuellement les maternelles sont accueillies à l'école Ste Anne pour la garderie. L'accueil à l'intérieur étant limité à 10 enfants, la garderie se fait essentiellement en l'extérieur ...

Quelle est la solution ? y a-t-il un projet ? Une date pour d'éventuels travaux ainsi que les étapes ?

Bonaventure MENEUX indique qu'une expertise de la garderie aura lieu prochainement et donnera des indications sur son devenir. Jérôme LE MEUR explique que le projet de restaurant scolaire/garderie est toujours en phase d'étude.

En attendant, Bonaventure MENEUX ajoute qu'une solution sera proposée pour la garderie au mois de septembre avec des algécos. Il conviendra de déterminer la surface nécessaire et le lieu d'implantation.

Actuellement le ménage de la salle de classe servant de garderie est effectué par les animateurs.

Est-il possible de récupérer le matériel à l'intérieur de la garderie ? Si oui, ou le stocker ?

Diane HINGRAY informe qu'il est possible d'aller récupérer dans l'ancienne garderie les jeux et le matériel avant de voir avec la directrice pour déterminer un lieu de stockage.

Pour la garderie du bas (élémentaires) : demande d'installation de tables et chaises pour les activités extérieures.

Une représentante du personnel précise que pour organiser des activités en extérieur, des tables et des bancs seraient très appréciés. Jérôme LE MEUR indique qu'il y a des tables et des bancs disponibles aux services techniques

La circulation est très dangereuse pour aller de l'école à la cantine et également de l'école à la garderie. Aucune signalisation, passage piétons en plein virage, moindre visibilité. Quelles solutions ?

Madame le Maire informe qu'une nouvelle signalisation ne serait pas forcément pertinente et qu'il serait plus efficace de réduire la vitesse par des aménagements comme des chicanes.

Jérôme LE MEUR ajoute que le lendemain de l'explosion, une réunion a eu lieu à Bieuzy avec les services de la commune (DST, police municipale, responsable EJR, accompagnants cantine) avec la directrice pour déterminer le trajet le plus sécurisant pour les enfants. Il précise que des projets d'aménagements routiers ont été transmis par la commune au conseil départemental. En retour, celui-ci a précisé qu'il avait d'autres aménagements en prévision.

- **RESSOURCES HUMAINES :**

A qui doit-on demander les avancements de grades ? (mairie)

Bonaventure MENEUX rappelle que les situations de l'ensemble des agents remplissant les conditions statutaires pour bénéficier d'un avancement de grade sont étudiées.

Multiplication des tâches à faire lors de l'absence d'une collègue non remplacée = double fonction, double travail et + de stress (multi accueil)

Bonaventure MENEUX indique que c'est une thématique qui concerne l'ensemble des services de la collectivité et pas seulement le multiaccueil. Il ajoute que la taille de la collectivité ne permet pas une stricte

spécialisation des tâches et que devant une absence de collègue, il est nécessaire d'exécuter les tâches urgentes, même s'il convient que sortir de son cadre de missions n'est pas toujours facile à gérer. Concernant le multiaccueil, Bonaventure MENEUX précise que le maintien du taux d'encadrement est toujours complexe à assurer.

Madame le maire précise que la mise en place d'un agent volant répond à cette exigence.

Bonaventure MENEUX convient que c'est contraignant d'effectuer ses missions en diminuant son niveau d'exigence et d'avoir un niveau de travail dégradé qui répond néanmoins à la demande des usagers. Il fera le point avec la responsable du multiaccueil.

Madame le maire et Bonaventure MENEUX rappellent que la sécurité des enfants est primordiale. Madame le maire souhaite veiller à ce que le sentiment d'insécurité ne soit plus perçu par les agents.

Bonaventure MENEUX ajoute que le taux d'encadrement doit être regardé de manière globale sur la structure et non pas seulement sur une section, où il peut arriver qu'à un moment de la journée ce taux ne soit pas respecté

Aurélié RIO demande s'il n'est pas possible d'avoir recours à un agent d'un autre service pour réaliser certaines missions (entretien, lingerie). Bonaventure MENEUX explique qu'il est très difficile de planifier des périodes d'entretien qui doivent intervenir pendant des moments où les locaux sont libres.

Tickets restaurants : date ?

Bonaventure MENEUX explique que le service RH était occupé en ce début d'année à assurer la réalisation des paies et la prévision budgétaire. Madame le Maire indique que la mise en place est prévue pour la fin du 1^{er} semestre.

- **ESPACES VERTS :**

- Multi accueil :

Remise en état du jardin à l'arrière avant les beaux jours ? Propositions ?

Remplacement de la pelouse synthétique (partie à l'entrée) par un revêtement de sol souple ? + Mise en place de barrières (ou clôture) afin de clôturer l'espace bébé.

Portillons bas non fermés à clés actuellement (intrusion le week-end par des jeunes + mégots, bouts de verres dans l'espace des bébés). Est-il possible de prévoir une solution pour fermer en fin de journée pour éviter les intrusions.

Madame le Maire précise qu'il est impossible de tout clôturer. Une représentante des agents demande s'il est possible de remplacer la pelouse synthétique qui est très abîmée entre le multiaccueil et la salle Le Borgne.

- **AUTRES :**

« Il serait bienvenu d'apposer sur le pôle culturel la photo de Mr Eugène Le Couviour ainsi qu'une petite plaque qui honorerait sa mémoire pour tout ce qu'il a apporté à la commune de Pluvigner d'un point de vu économique (Fondation de l'entreprise Le Couviour) et au sein de la commune en sa qualité de Maire. » Sylvie OLLIVIER précise que le parc à proximité du pôle culturel sera nommé Guigner LE HENANFF avec la mise en place d'une signalétique sous forme de pupitre. Une réflexion est en cours et associera la signalétique du pôle culturel et du parc.

Diane HINGRAY

Présidente du CST



CST de PLUVIGNER

Luiguy AJAX

Secrétaire



Jessica RIVALLIN

Secrétaire adjointe



Mardi 19 mars 2024